



**Notice d'aide au paramétrage des
contrats prévoyance ou
complémentaire santé**

En complément des fiches de paramétrage DSN de vos contrats prévoyance et complémentaire santé, cette notice a pour but de vous aider à paramétrer les rubriques Adhésion et Affiliation dans votre logiciel de paie.

Cette notice respecte les cahiers techniques de la **norme NEODeS en vigueur**. Pour mémoire :

- Une rubrique d'usage **obligatoire (O)** doit être présente si le groupe ou le sous-groupe auquel elle appartient est présent.
- Une rubrique d'usage **conditionnel (C)** doit être présente si la condition associée à sa présence est remplie. Une rubrique conditionnelle ne peut jamais être à zéro ou à blanc.
- Une rubrique d'usage **facultatif (F)** doit être présente si l'utilisation est justifiée.



Point d'attention

Il est indispensable d'utiliser les données figurant dans votre fiche de paramétrage DSN KLESIA.



Comment faire ?

Comment télécharger votre fiche de paramétrage DSN phase 3 ?

- Depuis votre [espace client entreprise KLESIA](#)
- Depuis votre tableau de bord [Net Entreprises](#) en cliquant sur le lien « Accéder à vos fiches de paramétrage » situé en bas de page dans le bloc « Services complémentaires ». Si vous êtes tiers-déclarant, il est nécessaire de déposer au préalable une première DSN réelle ou de test pour pouvoir télécharger la fiche de l'entreprise déclarée.



Besoin d'aide ?

Pour plus d'information sur le paramétrage de vos contrats prévoyance et complémentaire santé, nous vous invitons:

- à consulter la bibliothèque de documents métier <http://dsn-info.custhelp.com/app/doc/list/p/237>
- à contacter votre éditeur de paie



Points importants pour votre déclaration DSN (1/2): déclaration des cotisations

Référence contrat S21.G00.15.001

La référence contrat KLESIA figurant dans votre DSN doit être complète et ne comporter ni espace ni caractères spéciaux. Si vous n'utilisez pas les fiches au format xml, nous vous recommandons de **copier coller les références dans votre logiciel de paie** à partir des fiches pdf.

Code population S21.G00.70.005

La saisie du **code population** figurant dans votre fiche de paramétrage est **obligatoire** (cf. p.6 et suivantes)

Type de composant S21.G00.79.001

Respecter obligatoirement les types de composants indiqués dans la fiche de paramétrage afin de garantir la prise en compte des cotisations des salariés déclarés.

Cotisation établissement S21.G00.82

La **cotisation établissement** doit être déclarée **uniquement via le bloc 82 de la DSN** pour déclarer les contributions aux fonds de financement du paritarisme:

- dans la branche Fleuristes, vente et services des animaux familiers

Lorsque votre fiche de paramétrage comporte plusieurs contrats, **rattacher la cotisation établissement à un seul contrat** (peu importe lequel) via l'identifiant technique d'adhésion prévoyance

Le taux ou le montant de la cotisation établissement à appliquer figurent dans la zone « libellé cotisation établissement » de la fiche de paramétrage



Points importants pour votre déclaration DSN (2/2): paiements des cotisations

Versement OPS (S21.G00.20)

KLESIA attend un bloc « Versement organisme de protection sociale » seulement au moment du versement soit pour un contrat prévoyance à échéance de paiement trimestrielle, **un versement dans les DSN de mars, juin, septembre et décembre**

Versement Identifiant OPS S21.G00.20.001

Renseigner le code organisme KLESIA figurant dans votre fiche de paramétrage : **P0959 (KLESIA Prévoyance), P0971 (CARCEPT Prévoyance) ou P0954 (IPRIAC)**

Date de paiement S21.G00.20.011

Le passage à la DSN n'impose aucune modification des échéances de paiement : la date de paiement des cotisations doit correspondre au **dernier jour du mois suivant la fin du trimestre échu**.

Pour plus de détails, veuillez consulter notre page web [Comment régler les cotisations de vos contrats santé-prévoyance ?](#)

Dans le cas de paiements effectués mensuellement, les téléversements SEPA seront remis en banque à échéance trimestrielle

SIRET Payeur S21.G00.20.012

Un **paiement unique pour l'ensemble de vos établissements** est possible en DSN via l'utilisation du **SIRET payeur**

Période affectation du versement S21.G00.55.004

La période d'affectation doit être obligatoirement de nature **trimestrielle** même si vous payez mensuellement. Exemple : indiquez « 2018T01 » pour les paiements effectués en janvier, février et mars 2018.

Exemple



Je cotise à KLESIA PREVOYANCE (P0959)

Cotisations individuelles :

Fiche de paramétrage

Dates de début et fin de validité	Code organisme	Code délégataire	Référence contrat	Code option	Code population	Périodicité de paiement des cotisations	Type de base ou de forfait	Montant et / ou Taux	Désignation (libellés contrat / option / population / assiette)
	S21.G00.15.002 S21.G00.20.001	S21.G00.15.003 S21.G00.20.008	S21.G00.15.001 S21.G00.55.003	S21.G00.70.004 S21.G00.73.002	S21.G00.70.005		S21.G00.79.001		
31/05/2016	P0959 B		0000009990005PHPO003 A		221	Trimestriel	11 13	1.40 1.40	PHARMACIE CADRE REGIME CONVENTIONNEL
31/05/2016	P0959		0000009990005PHSO004		221	Trimestriel	11 13 20	0.78 0.78 96.54	CONVENTIONNEL SANTE / CADRE ART4/4bis

DSN

Structure	Libellé	Usage	N° rubrique	Commentaires
S21.G00.15	Adhésion Prévoyance - Adhésion de l'établissement à un contrat collectif de Prévoyance, Complémentaire Santé souscrit auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurance. Ce bloc doit être répété autant de fois qu'il y a de contrats collectifs de Prévoyance et/ou de Complémentaire Santé souscrits par l'employeur.			
	Référence du contrat de Prévoyance	<input type="radio"/>	S21.G00.15.001	Indiquez la référence contrat figurant dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple pour le contrat PHARMACIE CADRE REGIME CONVENTIONNEL: 0000009990005PHPO003 A
	Code organisme de Prévoyance	<input type="radio"/>	S21.G00.15.002	Indiquez le code organisme indiqué dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple = P0959 B
	Code délégataire de gestion	<input type="checkbox"/>	S21.G00.15.003	Ne pas renseigner cette rubrique.
	Personnel couvert	<input type="radio"/>	S21.G00.15.004	Indiquez l'un des deux codes suivants : 01 - Oui, si le contrat couvre au moins un salarié de l'établissement 02 - Non, si le contrat ne couvre aucun salarié de l'établissement.
	Identifiant technique Adhésion	<input type="radio"/>	S21.G00.15.005	Cet identifiant est interne au message DSN et doit être unique pour chaque adhésion. Dans une DSN mensuelle, il permet de faire le lien : - avec les affiliations prévoyance (« Identifiant technique Adhésion - S21.G00.70.013 ») - avec les cotisations établissement (« Référence réglementaire ou contractuelle – S21.G00.82.005 »)



Exemple





Je cotise à KLESIA PREVOYANCE (P0959)

Cotisations **individuelles** :

Fiche de paramétrage

Dates de début et fin de validité	Code organisme	Code délégataire	Référence contrat	Code option	Code population	Périodicité de paiement des cotisations	Type de base ou de forfait	Montant et / ou Taux	Désignation (libellés contrat / option / population / assiette)
	S21.G00.15.002 S21.G00.20.001	S21.G00.15.003 S21.G00.20.008	S21.G00.15.001 S21.G00.55.003	S21.G00.70.004 S21.G00.73.002	S21.G00.70.005				
31/05/2016	P0959		0000009990005PHPO003		221 	Trimestriel	11 13 	1.40 1.40	PHARMACIE CADRE REGIME CONVENTIONNEL
31/05/2016	P0959		0000009990005PHSO004		221	Trimestriel	11 13 20	0.78 0.78 96.54	CONVENTIONNEL SANTE / CADRE ART4/4bis

DSN

Structure	Libellé	Usage	N° rubrique	Commentaires
S21.G00.70	Affiliation Prévoyance - Rattachement d'un individu à un contrat collectif de Prévoyance, Complémentaire Santé ou Retraite Supplémentaire souscrit par son employeur auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurance. Ce bloc est relié à une "Adhésion Prévoyance" S21.G00.15 par l'identifiant technique adhésion S21.G00.70.013.			
	Code option retenue par le salarié	C	S21.G00.70.004	Donnée non utilisée par KLESIA. Ne pas renseigner cette rubrique.
	Code population de rattachement	C	S21.G00.70.005	Indiquer le code figurant dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple: 221 
	Identifiant technique Affiliation	O	S21.G00.70.012	Identifiant de l'affiliation au contrat de Prévoyance. Cet identifiant technique est interne au message et doit être unique pour chacune des affiliations du salarié concerné. Dans une déclaration mensuelle, il permet de faire le lien avec la ou les bases assujetties déclarées, via la rubrique « Identifiant technique Affiliation - S21.G00.78.005 ».
	Identifiant technique Adhésion	O	S21.G00.70.013	Identifiant de l'adhésion au contrat de Prévoyance, Santé. Cet identifiant doit correspondre à la valeur de la rubrique « S21.G00.15.005 » déclarée dans un sous-groupe « Adhésion Prévoyance, Santé, Retraite supplémentaire - S21.G00.15 ». Il permet de faire le lien avec les blocs décrivant les données de gestion du contrat Prévoyance, Santé, Retraite supplémentaire dans le message.
Type de base ou forfait	O	S21.G00.79.001	Modalités de valorisation. Dans notre exemple pour le contrat 0000009990005PHSO003: 11 – Tranche A Prévoyance. 13 – Tranche B Prévoyance. 	

Exemple



Je cotise à KLESIA PREVOYANCE (P0959)

Cotisations établissement :

Fiche de paramétrage	Dates de début et fin de validité	Code organisme	Code délégataire	Référence contrat	Périodicité de paiement des cotisations	Code de cotisation	Libellé cotisation établissement
	31/05/2016	S21.G00.15.002 S21.G00.20.001 P0959	S21.G00.15.003 S21.G00.20.008	S21.G00.15.001 S21.G00.55.003	0000009990005PHPO003	Trimestriel	005 B

DSN	Structure	Libellé	Usage	N° rubrique	Commentaires
		Cotisations établissement : renseigne les cotisations imputables à l'établissement (par exemple : fonds collectés). Il ne s'agit <u>pas</u> d'un récapitulatif ou total de cotisations versées pour un ensemble de salariés attachés au contrat ou à l'établissement.			
		Valeur	O	S21.G00.82.001	Valeur du forfait ou montant de cotisation calculé à partir du taux indiqué dans le libellé cotisation établissement. Dans notre exemple, appliquer le taux 0,03% A
		Code de cotisation	O	S21.G00.82.002	Saisir le code figurant dans votre fiche de paramétrage KLESIA: 005 - Cotisation Développement du paritarisme B
	S21.G00.82	Date de début de période de rattachement	O	S21.G00.82.003	La date de début de la période de rattachement doit être inférieure ou égale au dernier jour civil du mois suivant le mois principal déclaré
		Date de fin de période de rattachement	O	S21.G00.82.004	Date de fin de période de rattachement de la cotisation établissement
	Référence réglementaire ou contractuelle	O	S21.G00.82.004	A renseigner par l'identifiant technique de l'adhésion Prévoyance (S21.G00.15.005) à laquelle se rattache le montant de la cotisation	

Exemple



Je cotise à IPRIAC (P0954) et / ou CARCEPT (P0971)

Cotisations individuelles :

Fiche de paramétrage	Dates de début et fin de validité	Code organisme	Code délégataire	Référence contrat	Code option	Code population	Périodicité de paiement des cotisations	Type de base ou de forfait	Montant et / ou Taux	Désignation (libellés contrat / option / population / assiette)
	27/11/2015	S21.G00.15.002 S21.G00.20.001	S21.G00.15.003 S21.G00.20.008	S21.G00.15.001 S21.G00.55.003	S21.G00.70.004 S21.G00.73.002	S21.G00.70.005	GR	Trimestriel	S21.G00.79.001 11 13	0,25 0,25

DSN	Structure	Libellé	Usage	N° rubrique	Commentaires	
	S21.G00.15	<i>Adhésion Prévoyance - Adhésion de l'établissement à un contrat collectif de Prévoyance, Complémentaire Santé souscrit auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurance. Ce bloc doit être répété autant de fois qu'il y a de contrats collectifs de Prévoyance et de Complémentaire Santé souscrits par l'employeur.</i>				
		Référence du contrat de Prévoyance	O	S21.G00.15.001	Indiquez la référence contrat figurant dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple : 009999999M000155 A	
		Code organisme de Prévoyance	O	S21.G00.15.002	Indiquez le code organisme figurant dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple: P0954 B	
		Code délégataire de gestion	C	S21.G00.15.003	Ne pas renseigner cette rubrique.	
		Personnel couvert	O	S21.G00.15.004	Indiquez l'un des deux codes suivants : 01 - Oui, si le contrat couvre au moins un salarié de d'établissement 02 - Non, si le contrat ne couvre aucun salarié de l'établissement.	
Identifiant technique Adhésion		O	S21.G00.15.005	Cet identifiant est interne au message DSN et doit être unique pour chaque adhésion. Dans une DSN mensuelle, il permet de faire le lien : - avec les affiliations prévoyance (« Identifiant technique Adhésion - S21.G00.70.013 ») - avec les cotisations établissement (« Référence réglementaire ou contractuelle – S21.G00.82.005 »)		

Exemple



Je cotise à IPRIAC (P0954) et / ou CARCEPT (P0971)

Cotisations individuelles :

Fiche de paramétrage	Dates de début et fin de validité	Code organisme	Code délégataire	Référence contrat	Code option	Code population	Périodicité de paiement des cotisations	Type de base ou de forfait	Montant et / ou Taux	Désignation (libellés contrat / option / population / assiette)
	27/11/2015	S21.G00.15.002 S21.G00.20.001	P0954	S21.G00.15.003 S21.G00.20.008	S21.G00.15.001 S21.G00.55.003	S21.G00.70.004 S21.G00.73.002	S21.G00.70.005	Trimestriel	S21.G00.79.001	0,25 0,25

DSN	Structure	Libellé	Usage	N° rubrique	Commentaires	
	S21.G00.70	Affiliation Prévoyance - Rattachement d'un individu à un contrat collectif de Prévoyance, Complémentaire Santé ou Retraite Supplémentaire souscrit par son employeur auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurance. Ce bloc est relié à une "Adhésion Prévoyance" S21.G00.15 par l'identifiant technique adhésion S21.G00.70.013.				
		Code option retenue par le salarié	C	S21.G00.70.004	Donnée non utilisée par KLESIA. Ne pas renseigner cette rubrique.	
		Code population de rattachement	C	S21.G00.70.005	Indiquer le code figurant dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple: GR C	
		Identifiant technique Affiliation	O	S21.G00.70.012	Identifiant de l'affiliation au contrat de Prévoyance. Cet identifiant technique est interne au message et doit être unique pour chacune des affiliations du salarié concerné. Dans une déclaration mensuelle, il permet de faire le lien avec la ou les bases assujetties déclarées, via la rubrique « Identifiant technique Affiliation - S21.G00.78.005 ».	
		Identifiant technique Adhésion	O	S21.G00.70.013	Identifiant de l'adhésion au contrat de Prévoyance., Cet identifiant doit correspondre à la valeur de la rubrique « S21.G00.15.005 » déclarée dans un sous-groupe « Adhésion Prévoyance, Santé, Retraite supplémentaire - S21.G00.15 ». Il permet de faire le lien avec les blocs décrivant les données de gestion du contrat Prévoyance, Santé, Retraite supplémentaire dans le message.	
Type de base ou forfait	O	S21.G00.79.001	Modalités de valorisation. Dans notre exemple pour le contrat 009999999M000155: 11 – Tranche A Prévoyance. D 13 – Tranche B Prévoyance.			